

Une qualification pour encadrer les publics handicapés

Une qualification fédérale portant sur l'accueil et l'encadrement des publics en situation de handicap a été mise en place. Présentation.

POUR QUI ?

Ce nouveau Brevet Fédéral d'Encadrement est destiné aux enseignants d'équitation diplômés qui souhaitent accueillir, dans les meilleures conditions possibles, des cavaliers handicapés dans leurs structures. Il ne s'adresse pas aux élèves en formation BP.

OBJECTIFS

Le BF EEH va permettre aux enseignants d'équitation d'appréhender les enjeux particuliers liés à la « différence » occasionnée par le handicap. La formation porte sur les différentes formes de handicaps ainsi que sur l'environnement spécifique et les partenariats qui s'y rattachent : institutions spécialisées, personnels soignants et éducatifs etc... L'objectif est de donner aux enseignants des informa-

tions leur permettant d'adapter leurs structures, matériels et cavalerie, mais aussi et surtout leur approche pédagogique pour l'accueil et l'encadrement de ce public. La formation permet également de conseiller les professionnels de l'équitation pour construire des partenariats efficaces avec les acteurs du champ spécifique lié au handicap.

FORMATION ET EXAMEN

Pour pouvoir se présenter à l'examen, il faut suivre une formation comprenant deux modules théoriques de deux jours chacun et un stage de mise en situation pédagogique d'une durée minimale de deux jours dans un centre agréé. Deux valences ou mentions, éventuellement cumulables, sont pro-



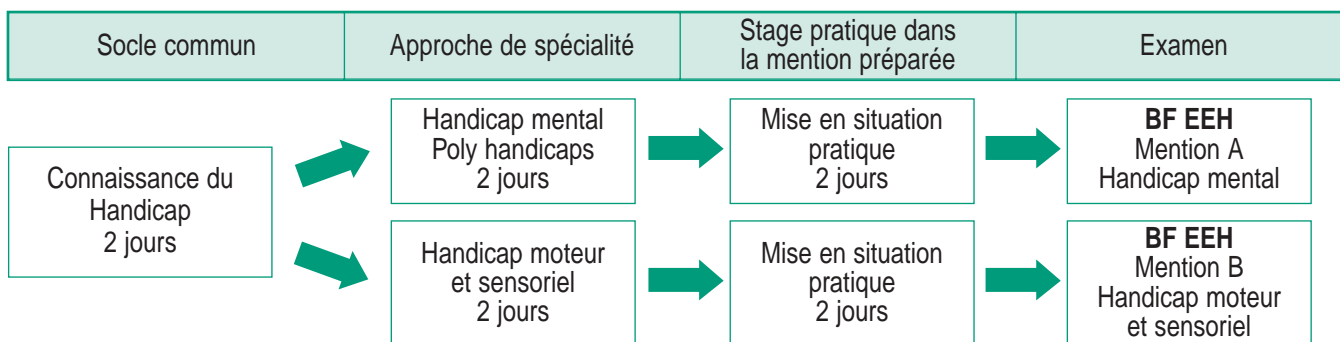
Le handmove au CFE de la Grenadière (37)

photo : JF De Mieulle

posées : la première concerne les handicaps et maladies mentales et la seconde les handicaps moteurs, physiques et sensoriels.

La formation pourra être organisée soit par la FFE, soit, après agrément par FFE Formation, par un CRE ou par tout organisme de formation intéressé. Le règlement du diplôme précise les équivalences existantes permettant la dispense de suivi des modules de formation. La liste des experts fédéraux pouvant conduire ces modules de formation est disponible et consultable sur www.ffe.com.

ORGANISATION DE LA FORMATION



CONDITIONS POUR SE PRÉSENTER À L'EXAMEN

1/ Avoir suivi les différents modules ou obtenu les équivalences (par exemple module A du CQH Handisport, voir liste des équivalences dans le règlement du BF EEH) et avoir les attestations correspondantes.
2/ Avoir validé son stage de mise en situation pédagogique (certification par le tuteur).

EPREUVE DE L'EXAMEN

Le candidat prépare un dossier présentant un projet d'action permettant de mettre en évidence les connaissances et compétences acquises qu'il soutient le jour de l'examen.

Ce dossier et sa présentation feront l'objet d'une validation par un jury d'experts désignés par la DTN.

VFAE

Le brevet sera également accessible par le biais des validations de l'expérience. Dans ce cas, il convient d'être diplômé depuis 3 ans minimum et d'avoir exercé une activité professionnelle en rapport avec le diplôme. Le candidat devra présenter un dossier relatant une expérience professionnelle auprès de deux publics

différents, au minimum, en rapport avec la mention demandée. Ce dossier devra comporter la présentation de la structure où les activités ont été conduites, celle des publics et des établissements partenaires ainsi que la description approfondie des projets réalisés. Des attestations pourront venir étayer la demande du candidat. Les dossiers devront parvenir 2 mois avant la session de certification qui sera commune à celle du Brevet Fédéral. Ils seront présentés au jury à cette occasion.

Experts fédéraux

Accueil et encadrement du public en situation de handicap

- ▲ Dolorès Bernier
- ▲ Mélanie Boffy
- ▲ Karine Boué
- ▲ Fanny Bougaut (CTS)
- ▲ Blandine Bruyat Caussarieu
- ▲ Nicolas Dupont
- ▲ Bruno Escarbell
- ▲ Frédéric Hiberty
- ▲ Christian Paulevé (CTS)
- ▲ Jean-Louis Rouchy

Cheval et Handicap

Le magazine *Cheval Attitude* consacre chaque mois une rubrique à l'équithérapie. Sous le titre Cheval et Handicap, elle présente tour à tour des associations, traite de l'actualité ou relate des témoignages. A découvrir. Abonnement à tarif préférentiel pour les licenciés FFE dans le cadre des avantages licences. www.ffe.com ou www.cheval-attitude.com

AGRÈMENT POUR LES CENTRES DE STAGE

Les enseignants diplômés exerçant dans des centres équestres accueillant un volume d'activité important avec des publics handicapés peuvent poser candidature pour leur centre auprès de FFE formation pour être agréé lieu de stage

de mise en situation pédagogique. Ce dossier doit être visé avec avis par le CRE de la région géographique d'implantation du centre.

RÈGLEMENT ET DOSSIER DE DEMANDE D'AGRÈMENT

Le règlement du BF EEH et le dossier de demande d'agrément de

centre de stage pratique sont téléchargeables sur www.ffe.com, rubrique formation/Brevet Fédéral d'Encadrement Equi Handi. La liste des experts fédéraux toutes disciplines est consultable sur la page formation du site, onglet liste des experts fédéraux. - *Fanny Bougaut*

MONTE EN AMAZONE : LES ACTUALITÉS

Championnat de France et stage de perfectionnement

La commission fédérale amazone propose pour 2008 un championnat de France et un stage de perfectionnement à l'ENE.

Loin d'être une anecdote, la monte en amazone est une réalité qui suscite de plus en plus d'intérêt auprès des cavalières qui représentent plus de 70% des pratiquants. C'est une manière de monter qui permet de pratiquer presque toutes les disciplines et même de participer aux compétitions fédérales dans de nombreuses disciplines. La monte en ama-

zone, une équitation de plaisir, d'élégance mais aussi de sport.

STAGE DE PERFECTIONNEMENT

Comme tous les ans, un stage de perfectionnement technique « monte en amazone » est organisé à l'ENE du 30 Juin au 4 Juillet pour les détentrices du BMA ou CMA. Une semaine exceptionnelle durant la-

quelle il sera possible aussi de préparer le championnat pour celles qui envisagent d'y participer. Le plaisir de progresser se joint à celui de rencontrer les écuyers du Cadre Noir dont l'intérêt pour notre manière de monter se renforce toujours au fil des années.

Pour s'inscrire, envoyer une lettre de motivation à la commission Amazone FFE, Parc Equestre 41600 Lamotte. - *Christine Théron Rochette*



Rendez-vous amazone au salon du cheval avec Christine Théron-Rochette, présidente de la commission amazone à la FFE - Photo : FFE/EB

OFFICIEL

OFFICIEL

OFFICIEL

▲ CHAMPIONNAT DE FRANCE AMAZONE

Pour la première fois cette année, se déroulera un championnat de France amazone de dressage. Il aura lieu le samedi 12 juillet à la Société d'Équitation de Paris. Reprise : Amateur 1 Libre.

Qualification : Le cavalier doit avoir une licence compétition amateur et justifier de sa participation à au moins une épreuve Amateur 1 ou Amateur 2 en ayant obtenu un minimum de 55%.

Dotations : Cadeau d'une valeur de 400 €

Pour tous renseignements : Christine Théron Rochette présidente de la commission amazone, mel_ctrco@noos.fr